

Paris, le 20 mars 2019

Près de 9 millions de voyageurs ont emprunté les autocars « Macron » en 2018

Avec un total de 2,2 millions de passagers, l'année 2018 du marché des autocars « Macron » s'est terminée sur une bonne note avec un 4^e trimestre en progression de 14 % par rapport à la même période de 2017. En frôlant les 9 millions de passagers (8,9 millions précisément), la fréquentation des services librement organisés de transport par autocar a progressé de 26 % en 2018 par rapport à l'année précédente. Ce 4^e trimestre a par ailleurs confirmé la saisonnalité de ce marché.

LA FREQUENTATION DES AUTOCARS « MACRON » EN HAUSSE

2,2 millions de passagers ont emprunté les services librement organisés de transport interurbain par autocar lors du dernier trimestre 2018. Ceci représente une hausse de 14 % par rapport à la même période de l'année 2017. 2018 est ainsi marquée par une croissance de la fréquentation à chaque trimestre de l'année. Avec 8,9 millions de voyageurs sur l'année, cette progression atteint 26 % par rapport à l'année 2017. L'attractivité de ces services se ressent également sur le taux d'occupation des cars qui progresse de 3 points pour ce dernier trimestre 2018 par rapport au 4^e trimestre 2017.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES CONTINUE DE PROGRESSER

Le chiffre d'affaires du secteur augmente de 17 % par rapport au dernier trimestre 2017 pour s'établir à 31 millions d'euros hors taxe. Cette croissance se traduit également par une augmentation de la recette par passager aux 100 km qui gagne 30 centimes en un an (soit +6%), pour atteindre 4,9 € HT par passager aux 100 km. La recette par autocar-km reste en revanche relativement stable à 1,1 € HT.

UNE OFFRE AU MAILLAGE TERRITORIAL EN EXPANSION DONT LA SAISONNALITE SE CONFIRME

Avec 262 villes desservies, le maillage territorial proposé par le marché des autocars « Macron » s'est étoffé au dernier trimestre 2018 par rapport au 4^e trimestre 2017, avec 18 villes de plus. Par rapport au 3^e trimestre 2018, l'offre s'est adaptée rapidement confirmant la grande saisonnalité de ce marché : près de 60 % des villes arrêtées sont des dessertes du littoral et parmi les 14 nouvelles dessertes (ré)ouvertes au 4^e trimestre 2018, 11 villes sont des villes de montagne et seules 2 villes n'ont jamais été commercialisées par les services librement organisés précédemment. Cette progression concerne également le nombre de liaisons commercialisées (+21 % en un an), le nombre de dessertes (+7 %) ainsi que celui de destinations par ville (13,1 contre 11,7 au dernier trimestre 2017). En termes de fréquence, 799 départs quotidiens ont été recensés lors de ce dernier trimestre 2018, soit une hausse de 6 % par rapport à fin 2017.

En décembre 2018, le marché comptait 13 opérateurs. Outre les 3 opérateurs nationaux (Eurolines/Isilines, FlixBus et Ouibus), 10 opérateurs proposent une offre locale et ciblée parmi lesquels 4 opérateurs commercialisent toujours leurs offres sur la plateforme BlaBlaCar (depuis le 2^e trimestre 2018).

FlixBus continue d'être l'opérateur dont l'offre est la plus diversifiée. Le transporteur dessert 68 % de l'ensemble des villes, et opère 59 % de l'ensemble des liaisons commercialisées. Il se positionne devant Ouibus (51 % des villes desservies, 32 % des liaisons commercialisées) et Eurolines/Isilines (32 % des villes desservies, 24 % des liaisons commercialisées).

La concurrence entre les 3 principaux opérateurs se concentre sur 364 liaisons, ce qui représente 24 % de leur offre. Une baisse tendancielle est enregistrée depuis le dernier trimestre 2016 où la part des liaisons desservies par plusieurs opérateurs atteignait 30 %. Ces liaisons en concurrence concentrent en revanche une part stable de la fréquentation totale (89 %).

PROGRESSION DU NOMBRE D'EMPLOIS

Enfin, au 31 décembre 2018, le secteur emploie 2 563 ETP (emplois directs et emplois indirects de conducteurs sous-traitants/partenaires affectés à cette activité), en hausse de 9,4 % (soit 220 ETP supplémentaires) par rapport au dernier trimestre 2017. La part de conducteurs reste stable et s'élève à 87 %.

TOP 10 DES LIAISONS LES PLUS FREQUENTEES AU 4^E TRIMESTRE 2018

Liaisons	Nombre d'opérateurs	Nombre de passagers	Evolution des passagers sur 1 an
1. Lille_Paris*	4	140 641	+40 %
2. Aéroport de Lyon_Grenoble	2	[90 000 ; 120 000]	[+15 % ; +30 %]
3. Paris*_Rouen	3	84 821	+44 %
4. Lyon_Paris*	3	76 991	-3 %
5. Grenoble_Lyon	4	70 380	+30 %
6. Le Havre_Paris*	3	46 393	+15 %
7. Caen_Paris*	3	45 975	+33 %
8. Paris*_Rennes	4	43 564	+17 %
9. Paris*_Toulouse	3	39 759	+5 %
10. Paris*_Strasbourg	3	35 566	+1 %

*Tous les arrêts parisiens confondus y compris la Défense

- [Consulter le jeu de données en Open Data](#)

A propos de l'Arafer

Depuis 2010, le secteur ferroviaire français est doté d'une autorité indépendante qui accompagne son ouverture progressive à la concurrence : l'Autorité de régulation des activités ferroviaires (Araf). La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 élargit les compétences du régulateur aux activités routières : transport par autocar et autoroutes.

Le 15 octobre 2015, l'Araf est devenue l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières : Arafer. Sa mission est de contribuer au bon fonctionnement du service public et des activités concurrentielles au bénéfice des clients du transport ferroviaire et routier.

Ses avis et décisions sont adoptés par un collège composé de sept membres indépendants choisis pour leurs compétences en matière de transport ferroviaire, routier, dans le domaine juridique ou économique ou pour leur expertise des sujets de concurrence. Il est présidé depuis août 2016 par Bernard Roman.